

## À propos (Réflexions)

Roland Houde

Volume 5, Number 1, avril 1978

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/203088ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/203088ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Société de philosophie du Québec

### ISSN

0316-2923 (print)

1492-1391 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Houde, R. (1978). À propos (Réflexions). *Philosophiques*, 5(1), 151–154.  
<https://doi.org/10.7202/203088ar>

## À PROPOS (Réflexions)

par Roland Houde

« Cet œil . . . Cette bouche . . . Ce balancement de la tête sur l'épaule pour mieux rire, pour mieux frapper de risibilité toutes choses qui sont au monde, pour mieux dénoncer et dénouer ces deux crampes, la bêtise et la méchanceté . . . ». (Michel Tournier, *Vendredi* . . ., Gallimard, Folio 133, 1976, p. 217).

Dans sa livraison d'octobre 1976, *Philosophiques* nous offre un texte de M. Jean-Paul Brodeur : « De l'Orthodoxie en philosophie » (vol. III, no 2, p. 209-53). Le sous-titre attire particulièrement l'attention : « À propos de l'Académie canadienne Saint-Thomas d'Aquin ».

L'auteur veut faire œuvre d'historien (p. 210) et de théoricien du discours orthodoxe parce que, selon lui, « nous possédons encore assez peu de descriptions explicites de la mise en place et du fonctionnement de ce phénomène culturel caractérisé que constitue une orthodoxie dans le domaine de la pensée », et « le thomisme québécois a constitué le paradigme de ce que l'on pourrait s'entendre à dénommer une orthodoxie ».

Comme il y a une grande et commune aspiration de l'inexistant vers l'existence, nous allons *insister* de façon restreinte, à la mesure de nos moyens, sur le programme de M. Brodeur et sur certains de ses constats.

Programme-constat en effet bien stéréotypé, proposition philosophique québécoise bien orthodoxe si l'on admet que le *stéréotype* caractérise « la répétitivité persistante et l'incapacité d'un sujet

à changer le mode de son expression ». Cette définition qui remonte au début du siècle (C. Dana, 1909) fut appliquée à la psychologie sociale par Lippman (*Public Opinion*, 15e éd., 1956) et reprise par Litterer en 1933 (« Stereotypes », *The Journal of Social Psychology*, 4, 1, p. 59-69) pour être branchée sur l'analyse des régulations psycho-sociales par Young (*Handbook of Social Psychology*, 1953, 5e éd., p. 16 : « . . . images and ideas having group sanctions ») et devenir en 1964 révélatrice de fonctionnements sociaux plus généraux avec Tajfel, Sheik, Gardner (« Contents of Stereotypes and the Inference of Similarity between Members of Stereotyped Groups », *Acta Psychologica*, 22, 3, p. 191-201) afin de s'intégrer finalement à des théorisations plus vastes avec Gordon (« Stereotypy of Imagery and Belief as an Ego-Defence », *British Journal of Psychology*, 1962). Pour ne rien dire de l'utilité des travaux de Tong-He-Choo (« Communicator Credibility and Communication Discrepancy as Determinants of Opinion Change », *Journal of Social Psychology*, 1964, 64, 1, p. 65-76) et de Kalinowski (« Philosophie, théologie et métathéorie », *La Recherche en philosophie et en théologie*, P., Cerf, 1970, p. 157-206) ou de May (« A Survey of Glossolalia and Related Phenomena in Non-Christian Religions », *American Anthropologist*, 1956, 58, 1, p. 75-96) et de Photiadis-Johnson (« Orthodoxy, Church Participation and Authoritarianism », *American Journal of Sociology*, 1963, 69, 3, p. 244-8). Sans oublier surtout Jean Grenier et son *Essai sur l'esprit d'orthodoxie* de 1938 (nouv. éd., 1961 avec réimpression en 1967).

Ici comme ailleurs, il y a eu jadis des catholiques conservateurs, indépendants d'une part et associés d'autre part. Les deux groupes pouvaient déclarer n'appartenir qu'à l'Église, à leur foi, à leur patrie, à leur nationalité. Ils respectaient la société traditionnelle dans son ensemble : soumission au pouvoir, soutien de la propriété foncière, rejet de la théorie libérale de l'individualité. Mais les premiers soutenaient aussi l'agriculture, tandis que les seconds étaient maintenus par la culture ou les relations sociales bien comprises. Ces derniers brillaient plus spécialement en société sans se mouiller les pieds ; la question romaine les préoccupait toujours bien que la question canadienne les occupât aussi de temps en temps.

C'est ainsi donc que l'Académie pontificale ou romaine de

Saint-Thomas (établie par Léon XIII en 1880) donna naissance à une filiale *québécoise* (pancanadienne) en 1929 : l'Académie canadienne Saint-Thomas d'Aquin, alors que se préparait sous Pie XI l'importante et décisive constitution *Deus Scientiarum Dominus* qui présidera à l'organisation universitaire de la philosophie à Laval et à la réorganisation de Montréal et d'Ottawa de 1931 à 1935-36. On n'insistera jamais trop sur cette section VII des *Statuts* de notre Académie qui se retrouvent dans l'important ouvrage du regretté Hermas Bastien, *L'Enseignement de la philosophie . . .*, 1936, p. 208-10 :

Le choix des membres de l'Académie se fera dans un esprit national et de façon à provoquer la collaboration et le développement des intelligences canadiennes les plus soucieuses de tirer parti, pour l'avancement intellectuel de notre pays, des doctrines immortelles de l'Ange de l'École.

On n'insistera jamais trop également sur le fait que, fondée par le Cardinal Rouleau, dominicain, le secrétaire à vie en fut le professeur-doyen Ceslas-Marie Forest, également dominicain. Comment ne pas se souvenir que ce dernier, alors à la retraite en 1956, nous a laissé dans ses « Mémoires » un chapitre fort intéressant et éloquent touchant notre sujet, chapitre qui aurait pu tirer d'embarras M. Brodeur sur plus d'un point historique, d'autant plus qu'il fut publié dans *Philosophiques*, vol. III, no 1, 1976, p. 76-8 ! Pour nous, l'histoire de cette institution reste encore à faire malgré les efforts de M. Brodeur. Quand celui-ci signale la non-présence des *Actes* de l'Académie à l'Université de Montréal (p. 212, n. 3), il pourrait sembler imputer au Père Forest une négligence regrettable. Or tel ne peut être le cas. Nous avons en effet localisé et répertorié cette série dans le *Guide des périodiques de philosophie de l'U. de M.* (1974, p. 53) ; la cote d'appel étant 106.71, A168.

Quant à l'orthodoxe, au stéréotype ou doxème, il est depuis fort longtemps reconnu que toute société orthodoxe, à l'analyse, présente ou sert une valeur (ou idéologie) qui n'est pas adéquatement introduite ou maintenue par des procédures rationnelles. De plus, le groupe orthodoxe exige beaucoup moins de ses membres qu'ils analysent ou proclament les propositions ou positions orthodoxes qu'il ne leur défend d'en proclamer le contraire. Dans un système de pensée à régulation orthodoxe, il vaut toujours

mieux ne rien dire et ne rien faire. À la limite, un orthodoxe parfait, c'est quelqu'un qui sait se taire.

4 juin 1977

Université du Québec à Trois-Rivières